



UNION NATIONALE DES SYNDICATS DE LA SANTÉ PRIVÉE FORCE OUVRIÈRE

Déclaration des 150 délégués Force Ouvrière de la santé privée



Alors que la prochaine assemblée générale de l'UNSSP-FO se tiendra en 2027, le bureau et la commission exécutive ont décidé de réunir les syndicats pour dresser un bilan de la situation générale, faire le point sur les négociations en cours et poser nos revendications.

Ainsi, 150 délégués se sont réunis le mercredi 12 novembre 2025, à Paris, salle Léon Jouhaux, au siège de la confédération.

Les délégués présents se félicitent des positions prises par la Confédération concernant le génocide en cours à Gaza à travers les courriers adressés au Président de la République. Cette conférence se tient alors que la situation internationale est particulièrement tendue avec la guerre qui sévit en Ukraine et en Russie. Pain, Paix et Liberté, plus que jamais ce tryptique trouve sens chaque jour un peu plus pour les militants et les travailleurs.

Le gouvernement a décidé de répondre aux exigences de l'Europe en augmentant le budget de la défense de 7 milliards. Il atteindra donc les 57,1 milliards en 2026.

Dans le même temps, le projet de loi de finance de l'État vise plus de 30 milliards d'économie, c'est une attaque en règle contre les services publics, les droits et acquis des salariés.



Les délégués présents ne sont pas dupes de la supercherie sur la suspension de la réforme des retraites et partagent la déclaration du secrétaire général qui indique « la suspension n'est pas l'abrogation ! » Pour les militants, le combat doit continuer jusqu'à son retrait total.

Les aides aux entreprises qui représentent 211 milliards sans aucune exigence de contrepartie, constituent un manque cruel de financement pour la Sécurité sociale. Le projet de Loi de finances de la Sécurité Sociale qui prévoit 17 ,5 milliards d'économie est une saignée pour les assurés sociaux notamment via les attaques visant à limiter la durée de prescription et d'indemnisation des arrêts maladie et AT/MP, les attaques contre les ALD...

Avec 7,1 milliards en moins pour le financement des Hôpitaux, c'est le financement de nos établissements qui est également impacté. Les conséquences sur les salaires et les conditions de travail déjà fortement dégradées vont être importantes.

Les délégués rappellent que les choix budgétaires gouvernementaux, combinés aux politiques patronales mises en œuvre dans les secteurs de la santé privée lucrative et non lucrative constituent d'une même stratégie :

- **Une classification à critères classants opaque et défavorable,**
- **Une individualisation renforcée des rémunérations,**
- **Un système de salaire au mérite incompatible avec les métiers du soin,**
- **Une logique d'évaluation managériale qui remet en cause les garanties collectives,**
- **La disparition progressive des repères salariaux historiques (dont les grilles Parodi).**

Les délégués réaffirment avec force leur opposition au projet de Convention Collective Unique Étendue (CCUE) porté par AXESS.

FO réaffirme qu'elle refuse toute classification déconnectée des métiers réels, imposée unilatéralement et destinée à contenir la masse salariale.

Pour l'ensemble des secteurs de la santé privée, les délégués exigent :

- **Le maintien des négociations de branche dans chacune des conventions collectives (CCN51, HP, BASSMS, etc.).**
- **La revalorisation immédiate, générale et significative des grilles de salaires et coefficients : garantir que l'entrée dans la convention ne soit jamais « au même niveau ou en dessous » du SMIC.**
- **Le maintien du complément salaire « SEGUR », sans détournement.**

- **Le versement du SEGUR à tous les oubliés !**
- **La reconnaissance effective des qualifications et de la montée en compétence via la formation.**
- **La prévention réelle et efficace des risques professionnels :**
 - **Troubles musculosquelettiques (TMS),**
 - **Risques psychosociaux (RPS),**
 - **Surcharges de travail et polyvalence imposée,**
 - **Sécurité et santé au travail dans tous les établissements.**
- **Le refus absolu de toute fusion de métiers ou dilution des qualifications qui affaiblit les repères collectifs et la reconnaissance professionnelle.**
- **Un quota d'un salarié pour un résident dans les EHPAD.**
- **Le retrait de l'avenant 33**

C'est pourquoi, après en avoir débattu, nous décidons collectivement d'engager le combat contre le budget d'austérité et guerrier du gouvernement Lecornu. Mobilisons-nous pour obtenir :

- **L'abrogation pure et simple de la réforme des retraites !**
- **L'augmentation générale des salaires et des retraites, incluant une revalorisation immédiate !**
- **L'amélioration de nos conditions de travail, notamment via des effectifs suffisants, la reconnaissance des qualifications et la prévention réelle des risques psychosociaux et des troubles musculosquelettiques.**
- **Des moyens à la hauteur des besoins pour la santé privée et les services publics, garantissant la qualité des soins !**
- **La défense et le renforcement de la Sécurité sociale, pilier fondamental de solidarité collective.**
- **Que pas un centime n'aille à la guerre !**

Pour gagner sur les revendications et poursuivre le développement et la syndicalisation dans notre secteur, les délégués décident de faire connaître cette déclaration dans tous les établissements. Ils considèrent que seule l'action efficace à savoir la grève et sa reconduction sont à même de nous permettre de gagner et pour la préparer, ils décident de multiplier les réunions de services, les assemblées générales.

Adoptée à la majorité
Le 12 novembre à Paris.